

2. Quelle est la hauteur d'un triangle dont les côtés ont 75, 70 et 65 pouces.

Solution: $75^2 - (70^2 - 65^2) = 5625 - (4900 - 4225) = 5625 + 4225 - 4900 = 9850 - 4900 = 4950$.

$4950 \div (2 \times 75) = 4950 \div 150 = 33$ base du petit triangle.

$65^2 - 33^2 = 4225 = 1089 = 3136$.

La racine carrée de 3136 = 56, la hauteur. *Rép.*

LE CABINET DE L'INSTITUTEUR

Deuxième exposition antialcoolique, à Montréal

Dimanche, le 14 janvier, s'est terminée à l'École Saint-Jean-de-la-Croix, 21 rue Saint-Zotique, la deuxième exposition antialcoolique organisée par les Clercs de Saint-Viateur. Sa Grandeur Monseigneur Bruchési a présidé la séance de clôture. Comme en 1915, l'exposition a duré plusieurs jours. Admirablement organisée, cette exposition a remporté un succès bien mérité. "Il y avait là, dit un journal de la métropole, condensé sous forme de pensées, les œuvres des meilleurs auteurs qui ont étudié la question. Une série de pancartes, divisées en plusieurs sections, instruisent les visiteurs, chacune sur un point déterminé. Le seul énoncé des sections fera connaître le caractère de l'exposition: L'alcool est-il un aliment?—Toxicité des alcools—L'alcool et la santé—L'alcool et la tuberculose—L'alcool et les préjugés—L'alcool et la criminalité—L'alcool et la folie—L'alcool et l'épargne, etc., le tout présenté de façon claire et concise. S'inspirant d'un principe pédagogique, on a voulu instruire par l'œil, et l'on a ajouté des tableaux illustrés, qui renseignent mieux que tous les volumes. Des parties du corps humain saines ou affectées par l'alcool mises sous verre, font saisir du premier coup d'œil le mal que peut causer l'alcoolisme."

On devinera sans peine l'impression que doivent produire ces tableaux sur l'imagination toujours si vive des enfants et bon nombre de grandes personnes.

Car la distribution des sections est disposée de façon à intéresser toutes les classes de la vie, depuis le bambin de six ans, jusqu'au vieillard.

En résumé l'Exposition indique une préparation soignée et une classification minutieuse, et les Clercs de St-Viateur ont droit à la reconnaissance du public.

Nous souhaitons que le projet de résumer l'exposition dans une série de vingt pancartes sera réalisée, et que ces pancartes seront distribuées dans les écoles.

Caisses d'économie scolaires

D'après un rapport soumis à la commission scolaire catholique de Montréal, par le Directeur général des écoles, les écoliers, aux cours de l'année dernière, ont versé dans les caisses d'épargne scolaires une somme globale de \$11,828.18. Le nombre des déposants étant de 5,500 les économies de chaque écolier ont donc été, en moyenne, de \$2.15, soit un peu plus d'un sou par jour, puisqu'il y a tout au plus deux cents jours de classe dans une année scolaire.